



**DEMANDE D'AIDE AUX TRAVAUX
D'ADAPTATION**
→ Propriétaire occupant (PO)

IDENTITÉ DU DEMANDEUR DE LA SUBVENTION

M. Mme M. & Mme

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Bâtiment : Escalier : Etage Porte :

Code Postal : Commune :

Tél :

E-mail :

PRÉCISIONS SUR L'OCCUPATION DU LOGEMENT

Vous êtes propriétaire(s) Oui Non

Indiquez le nombre de personnes occupant le logement :

Revenu fiscal de référence cumulé de l'ensemble des occupants du logement :

- Année N-2 :

- Année N-1 (si disponible) :

PO modeste(s) PO très modeste(s)

DESCRIPTION DU LOGEMENT QUE VOUS VOULEZ AMÉLIORER

Adresse (si différente de celle ci-dessus) :

Bâtiment : Escalier : Etage Porte :

Code Postal : Commune :

Précisez l'année de l'achèvement du logement :

Le logement a-t-il fait l'objet d'une rénovation dans les cinq dernières années : Oui Non

Avez-vous bénéficié d'aide(s) : Oui Non

Si oui, lesquelles :

.....

Surface habitable du logement, après travaux, en m² :

Précisez le nombre de pièces principales du logement après travaux :

VOS ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Je/Nous soussigné(e)(s), *Nom(s) Prénom(s)*:

- certifie(nt) sur l'honneur que :

- les renseignements portés sur la présente demande et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts ;

- les travaux faisant l'objet de la demande ne sont pas commencés à la date de dépôt du dossier auprès de la Communauté de communes.

- m'(nous) engage(ons) à :

- occuper le logement admis au bénéfice de l'aide à titre de résidence principale pendant une durée minimale de 5 ans au plus tard dans le délai d'un an après la date de réception des pièces justifiant l'exécution des travaux ;

- commencer les travaux dans le délai d'un an, à compter de la notification de la subvention, à défaut la subvention accordée serait annulée ;

- faire réaliser les travaux, conformément au projet présenté, par des professionnels du bâtiment inscrits soit au registre du commerce, soit au répertoire des métiers , pour que les travaux soient subventionnables, l'intervention des entreprises doit comprendre la fourniture et la mise en œuvre des matériaux et équipements ;

- ne pas recourir à du travail clandestin ou dissimulé pour la réalisation des travaux ;

- en justifier l'exécution dans le délai de trois ans suivant la date de la décision de subvention, à défaut la subvention accordée serait annulée ;

- permettre à la Communauté de communes de visiter les lieux et à lui communiquer les justificatifs et documents nécessaires à l'exercice du contrôle ;

- reverser à la Communauté de communes, en cas de non respect des engagements ci-dessus, le montant des subventions reçues. Les sommes à reverser sont établies en tenant compte de la durée des engagements restant à courir à compter de la date de leur rupture, celles-ci seront majorées de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction entre la date du dernier versement et celle de la décision de reversement (les indices pris en compte seront les derniers indices publiés à ces dates), ainsi que des intérêts légaux en cas de non paiement dans les délais prescrits.

- autoriser la Communauté de communes à communiquer sur mon (notre) projet de réhabilitation (photographies, panneaux de chantier).

Je/Nous soussigné(e)(s), *Nom(s) Prénom(s)* :

autorise (autorisons) Roche aux Fées Communauté à utiliser des photographies de l'habitation située :

.....

....., dont la réhabilitation a bénéficié de son soutien financier. Ces photographies pourront être utilisées pour la promotion des actions communautaires.

A, le

Signature(s)

- reconnais(sons) être informé(s) que :

- la Communauté de communes se réserve la possibilité de faire des contrôles à tout moment et que le non respect des engagements ci-dessus entraîne l'annulation de l'aide et le reversement, dans les conditions mentionnées ci-dessus, de la subvention versée pour ce logement à laquelle est appliquée une majoration ;

- toute fraude m'expose, sans préjudice des poursuites judiciaires éventuelles, à l'interdiction de présenter des demandes pendant un délai pouvant atteindre cinq années et à des sanctions pécuniaires.

- Donne (donnons) pouvoir à :

Nom(s) : Prénom(s) :

Adresse :

Code Postal : Commune :

pour déposer à la Communauté de communes la présente demande de subvention, et en conséquence, pour recevoir toute correspondance relative à cette demande.

Fait à, le

Signature du (des) demandeur(s) ou de son (leur) représentant

COMPOSITION DE TOUT DOSSIER

Avant le dépôt de votre demande de subvention, vérifiez que votre dossier est complet.

Pour cela, il doit comporter :

- la présente demande de subvention remplie et signée ;
- la copie d'une pièce d'identité (carte(s) d'identité, livret de famille...);
- la copie de votre dernier avis d'imposition sur les revenus de l'année N-2 ;
- la copie de l'acte notarié justifiant la propriété de l'habitation ou de la taxe foncière ;
- le(s) plan(s) et croquis nécessaires à la compréhension du dossier ;
- les études techniques et les diagnostics préalables aux travaux ;
- les devis détaillés (précisant les quantités et prix unitaires), descriptifs et estimatifs des travaux, présentés par une ou plusieurs entreprises inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers ou par un maître d'œuvre.

NB : si l'adresse figurant sur l'avis d'imposition est différente de celle à laquelle sont réalisés les travaux, vous devez justifier, par tout moyen, de votre droit de propriété ou de votre droit réel conférant l'usage des locaux (copie de la taxe foncière, fiche d'immeuble, attestation de propriété ou fiche individuelle du propriétaire).

Cette demande de subvention ne vous dispense pas de toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux tels que : déclaration de travaux, permis de construire, avis des services d'hygiène (se renseigner auprès de la mairie).